

Compte rendu de la réunion du bureau de l'ASL du 04 mai 2007

Présents : Philippe Jardin, Christian Rozé, Patrick Chapira, Daniel Amiaud, Malik Aid.

1. Etudes des dossiers de régularisation de travaux et de demande de travaux

Régularisations

- Dossier M. Lovisa : pas de rendez-vous encore pris avec la mairie. Action : Philippe Jardin et Patrick Chapira.

Travaux à venir

- M. Morichon, 25 rue de Saint-Malo : demande de travaux pour construction d'une véranda dans jardin (exempté de demande de permis de construire). Accord donné, courrier fait et distribué dans boîte à lettre le 05 mai 2007.

- M. Joseph Davy : demande pour changement de porte d'entrée, légèrement différente de l'actuelle. Un accord verbal sera donné.

2. Relations avec cabinet EIC

- un bilan financier a été fait avec M. Alarcon / EIC et avec Mrs Jardin et Rozé pour vérifier les dépenses / recettes. Une erreur d'adresse postale a amené à un retard de paiement d'un propriétaire : le nécessaire a été fait, et tout a été réglé grâce à l'action de M. Rozé. Quelques erreurs de facturation trouvées et frais non justifiés : orrections en cours. Un nouveau bilan sera établi avant la clôture des comptes au 30-06-2007.

3. Préparation de Immeuble en Fête

Fête le 29 mai prochain, à partir de 19H00 dans l'allée de Belle-Ile.

Malik Aid se charge des relations avec la mairie.

Les invitations seront distribuées le 23 mai dans les boîtes à lettre.

L'affichage dans la résidence sera fait le 26 mai.

Le punch sera préparé par Francis Richet, et les résidents apporteront leurs repas.

4. Edition de la Gazette N° 10

Rédaction des grandes lignes de la 10^{ième} Gazette.

Deux articles à faire : projet réfection des toitures fibro-ciment des garages (Patrick Chapira), et installation des panneaux solaires sur les toits des maisons (Christian Rozé et Malik Aid). Distribution de la gazette le 11 mai

5. Installation de panneaux solaires générateurs d'électricité sur les toits des maisons.

Projet d'ordre individuel, mais sous contrôle de l'ASL pour les aspects esthétiques.

Panneau intégré dans la toiture (idem aux maisons neuves construites le long du CD 36).

Subvention de l'état sous forme de crédit d'impôt à hauteur de 50%, uniquement sur le matériel.

Subvention de la Région de 1500€

La possibilité d'installer ces panneaux solaires sur les toits des garages semble écartée, car trop accessibles et risques de casse.

Une présentation technique par un représentant d'une société installatrice, pourrait être faite lors de la prochaine AG.

6. Divers

Mme Basso a assuré que les tailles des arbres devant sa maison seront faits d'ici peu, afin de libérer le lampadaire d'éclairage public, et de réduire l'emprise sur la parcelle commune.

Prochaine réunion du bureau : le 07 juillet 2007.